

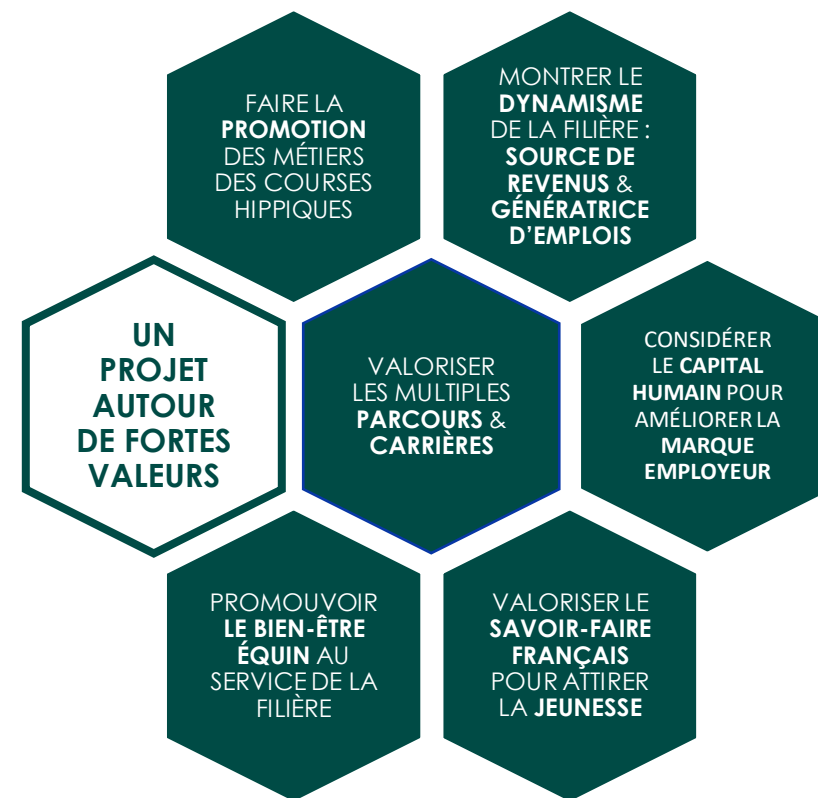
# PARTENAIRE OFFICIEL

TROPHÉES DU PERSONNEL DES  
COURSES ET DE L'ÉLEVAGE



# LA PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

- Les « Stud and Stable Staff Awards » créés par Godolphin en 2005, ont pour but **d'honorer le personnel des courses et de l'élevage**, et de **récompenser** ces travailleurs de l'ombre, véritables pivots de notre filière, pour leur dévouement et leur **contribution**
- L'événement est également organisé en Grande Bretagne, Irlande, Etats-Unis et en Australie
- Godolphin et **France Galop** sont associés depuis 2016 pour développer les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage en France



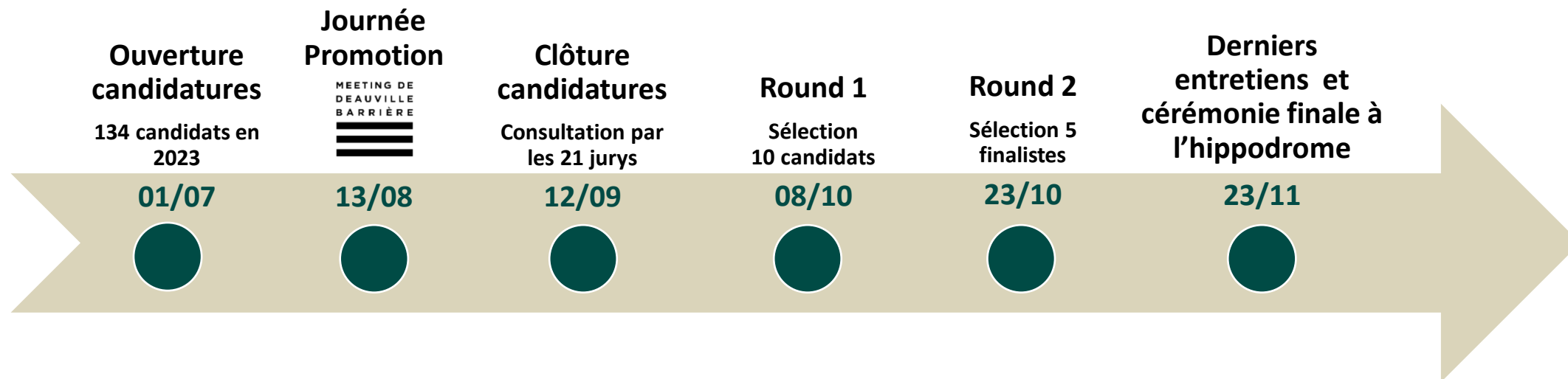
# LES CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES

- Une représentativité des différents métiers de la filière hippique :



- Une **dotation exceptionnelle** de plus de **100 000 €** répartie pour les **21 gagnants**.

# LE PLANNING & LA MÉCANIQUE



## ➤ UN ÉVÉNEMENT QUI RAYONNE DE JUIN À NOVEMBRE :

- **Juillet à mi-septembre** : lancement des inscriptions et diffusion des portraits gagnant année N-1
- **Mi-septembre à début octobre** : sélection des 10 candidats par catégorie par le jury
- **Début octobre à mi-octobre** : sélection des 5 candidats finalistes par catégorie par le jury
- **Courant Novembre avant la cérémonie** : diffusion des portraits vidéos des finalistes
- **Fin Novembre lors de la cérémonie** : découverte des gagnants et remise des Prix

# NOTRE PROPOSITION DE PARTENARIAT

TROPHÉES DU PERSONNEL DES  
COURSES ET DE L'ÉLEVAGE



# LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT



- Participation à un événement **authentique** et **unique**, récompensant les acteurs de la filière hippique
- Association à un événement avec une **notoriété internationale** grâce à Godolphin
- Participation à la valorisation du **savoir-faire français**
- Communication auprès d'**une cible affinitaire** que sont les acteurs des courses :
  - 11 000 contacts dans la base de données France Galop
  - 3 000 visiteurs lors de la journée dédiée à l'occasion du Meeting de Deauville Barrière





- Association à une catégorie des Trophées du Personnel
- Utilisation de l'appellation officielle « xxx, partenaire de la catégorie xxx »
- Droits de communiquer autour de la catégorie associée des TPCE

**DROITS & IMAGE**

**PARTENAIRE OFFICIEL**

1



### 1. Durant toute la période des Trophées du Personnel (juin à novembre)

- Logo et mention dans la brochure de présentation des TPCE 2024 (digital)

### 2. Journée de promotion lors du Meeting de Deauville Barrière :

#### ➤ Association à la course associée à la catégorie

- Logo et mention dans le programme des courses de la journée
- Logo sur les tapis de courses des chevaux
- Logo sur les écrans de la course (réseau TV interne)
- Clip promotionnel diffusé plusieurs fois dans la journée (réseau TV interne)
- Vidéo retour gagnant diffusée au moment de la course (réseau TV interne)
- Annonces par le speaker de l'hippodrome
- Remise de Prix à l'entourage du cheval gagnant par le partenaire
- Logo sur le voucher de la remise de Prix

### 3. Cérémonie finale à Paris Longchamp :

- Logo et mention dans le programme de la soirée
- Logo sur le photocall
- Logo sur les 2 écrans géants et les écrans TV
- Remise du prix aux gagnants par le partenaire
- Logo sur la vidéo des finalistes de la catégorie associée (packshot entrée et finale)

# 2

## VISIBILITÉ

## PARTENAIRE OFFICIEL





# COMMUNICATION

## PARTENAIRE OFFICIEL

### 3



### CONTENUS VIDÉOS

- Logo sur la vidéo bande annonce : diffusée pendant la période d'inscription + journée de promotion + la cérémonie finale
- Logo sur la vidéo retour gagnants : diffusée pendant la période d'inscription + journée de promotion
- Logo sur les vidéos finalistes de la catégorie associée : diffusée en amont et pendant la cérémonie finale
- Logo sur la vidéo aftermovie 2024 : diffusée après la cérémonie finale



### RELATIONS PRESSE

- Logo et mention dans les communiqués de presse dédiés aux TPCE : 4 communiqués en 2023
- Logo et mention dans le dossier de presse du Meeting de Deauville Barrière : focus sur la journée de promotion
- Logo et mention dans le communiqué de presse dédié à la journée Promotion lors du Meeting d'été



### DIGITAL

- Logo et mention dans de formulaire d'inscription aux TPCE : diffusé pendant toute la période d'inscription, dont la journée de promotion
- Visibilité sur le site internet dédié aux TPCE
- Visibilité sur les réseaux sociaux de France Galop et Godolphin
- Visibilité dans les newsletters et SMS France Galop

- **Journée de promotion** : 4 invitations au cocktail déjeunatoire au Jardin des Propriétaires et visite des coulisses lors du Meeting de Deauville Barrière
- **Cérémonie Finale** : 4 invitations pour les représentants du partenaire de la catégorie associée
- **Durant l'année** :
  - 10 invitations pour accéder aux hippodromes France Galop (*hors Grands Prix*)
  - 1 visite du centre d'entraînement de Deauville pour 10 personnes

4

## HOSPITALITÉS PARTENAIRE OFFICIEL







- ✓ Association aux **TPCE**, à une course lors du **Meeting de Deauville Barrière** et à la **cérémonie finale**
- ✓ Participation à une **expérience unique** valorisant de **savoir-faire** et les **métiers passion** de la filière
- ✓ Communication auprès de la base de données France Galop, notamment les **professionnels des courses**
- ✓ Participation au **financement de l'événement** et à l'**expérience** offerte aux participants des TPCE ainsi que leur entourage
- ✓ Prise en charge des frais techniques liés à la **visibilité** et aux **hospitalités contractuelles** par France Galop

**CONDITIONS**  
**PARTENAIRE OFFICIEL**

**5**



# 3 ANNÉES D'ENGAGEMENT

Jusqu'à l'édition 2026

**15 000€ HT\***

par an

\* Numéraire et Echanges de Marchandises possibles

5

**CONDITIONS  
PARTENAIRE OFFICIEL**



# POUR PLUS D'INFORMATIONS

**SOPHIE BIENVENU**

**DÉPARTEMENT ACTEURS DES COURSES**

**Responsable des Relations Publiques**

[sbienvenu@france-galop.com](mailto:sbienvenu@france-galop.com)

01.49.10.22.03 / 06.75.95.81.14

**CHARLOTTE RIMAUD**

**DÉPARTEMENT ACTEURS DES COURSES**

**Chargée de communication**

[crimaud@france-galop.com](mailto:crimaud@france-galop.com)

01.49.10.23.37 / 07.87.94.67.59

**ESTHER GONNIN**

**DÉPARTEMENT ACTEURS DES COURSES**

**Chargée de communication**

[egonnin@france-galop.com](mailto:egonnin@france-galop.com)

01.49.10.23.02

